

Charte éthique / partie 1

Tout junior du FC Vallorbe-Ballaigues est prié de pratiquer le football selon la charte éthique suivante (source ACVF) :

- **L'effort et la combativité**

Les activités sportives sont d'abord un engagement personnel, une volonté de dépassement de soi, et une recherche d'excellence. L'ardeur et la volonté de gagner ne seront vertueuses qu'alliées à la maîtrise de soi, au respect de l'autre et à l'humilité. Le football plaisir et le football de compétition sont indissociables.

- **La loyauté**

Le respect absolu de la règle est la condition de l'égalité des chances entre les joueurs. Le beau joueur respecte la règle, l'arbitre, l'adversaire, ses partenaires et le public.

- **Le respect**

Toute activité sportive ou culturelle doit se pratiquer dans le respect des autres, comme dans le respect de soi-même. Le joueur qui agit avec colère ou violence, physique ou psychologique, agit contre lui-même et sa dignité d'être humain.

- **L'humilité**

Le beau joueur est modeste dans la victoire et sans rancœur dans la défaite. Il mettra ses talents au service de la collectivité.

- **La fête**

Le spectacle sportif ou culturel, est une fête collective et familiale. La joie d'être ensemble, le sentiment d'appartenir à une même collectivité, les émotions partagées sont source d'une vraie jubilation. **Le football est un jeu !**

- **La fraternité**

Le jeu du football unit les hommes dans l'effort, quels que soient leurs origines, leur niveau social, leurs opinions ou leurs croyances. Il est école de tolérance, de solidarité, et contribue au rapprochement humain. Le jeu de football peut être un facteur de réussite, permet de se réaliser.

- **La solidarité**

Le football est un sport d'équipe. L'esprit d'équipe est une composante clé du succès. Le joueur doit savoir s'effacer devant l'intérêt collectif de l'équipe ou du club. Sa réussite de footballeur, quel que soit son talent individuel, repose sur la générosité dans l'effort, l'abnégation, la compréhension mutuelle. Le joueur se doit aussi d'être solidaire avec l'arbitre.

En cas de non-respect de cette charte éthique et des valeurs qui en découlent le junior pourra se voir suspendu, voir même exclu définitivement du club.

Charte éthique / partie 2

Objectifs et devoirs du club :

- Organiser une réunion parents - entraîneur par équipe, en début de saison.
- Soutenir, aider les entraîneurs et mettre tout en œuvre pour leur offrir une formation adéquate.
- Mettre à disposition des entraîneurs les infrastructures et le matériel nécessaires pour préparer et donner l'entraînement.
- Dialoguer avec les autorités communales pour qu'elles mettent à disposition les terrains, les salles de gym et les locaux de stockage du matériel.
- Gérer les conflits entre tous (autorités, entraîneurs, parents, joueurs, ...)
- Fixer les objectifs à moyens termes. Donner un cahier des charges pour chaque équipe.
- Organiser les manifestations utiles à la représentation et au bon fonctionnement du club
- S'assurer du bon fonctionnement du club (inscriptions des équipes, planning des entraînements et des matches)
- S'engager à faire respecter cette charte.

Objectifs et devoirs des entraîneurs :

- Montrer l'exemple pendant les entraînements et les matches.
- Être clair et succinct dans les explications.
- Transmettre son savoir avec passion.
- Être exemplaire devant son équipe.
- Participer au maintien de l'ordre et de la discipline à l'intérieur des infrastructures sportives.
- S'occuper régulièrement de la gestion administrative de son équipe (contingent à jour, ...)
- Signaler au club toutes les déficiences ou les manquements dans le matériel.
- Communiquer rapidement aux parents et aux juniors les horaires des entraînements, des matches et les différentes modifications dans le planning.
- Participer aux manifestations organisées par le club.
- Organiser des entraînements variés et ludiques de l'équipe dont il a la responsabilité dans le but de faire progresser les juniors.
- En cas d'empêchement pour un entraînement ou un match, trouver une personne pour se faire remplacer (collègues entraîneurs, coach J+S, parents ...)

Objectifs et devoirs des juniors :

- Se présenter à l'heure aux entraînements et aux rendez-vous des matchs.
- Avoir toujours son matériel avec soi propre et en ordre (tenue adaptée à la météo, chaussures de foot, protège tibia, affaires de douche)
- Respecter l'entraîneur, ses coéquipiers, les adversaires, l'arbitre, le public, le matériel personnel et celui mis à disposition par le club.
- Mettre de l'envie, de la disponibilité et de la passion au service de l'équipe
- La présence à tous les entraînements ainsi qu'aux matchs est obligatoire, en cas de force majeure toute absence doit être signalée par téléphone à l'entraîneur avant l'heure du rendez-vous.
- Pour toutes les classes d'âge, la douche est obligatoire après les matchs, et idéalement après les entraînements.
- Participer aux manifestations organisées par le club.
- Si les juniors ne se plient pas aux règles du club, ils doivent s'attendre à des sanctions disciplinaires, suspension, voire à une exclusion définitive du club.

Objectifs et devoirs des parents :

- Avoir à l'esprit que le football est un jeu, encourager, apporter un soutien moral et pédagogique à leur(s) enfant(s). Être et rester positif.
- Éviter le stress moral et la surcharge physique en multipliant les activités sportives.
- Être présents aux matchs pour motiver les enfants et participer à leurs activités footballistiques.
- Respecter les règles et l'éthique.
- Avoir un dialogue régulier avec l'entraîneur sur l'état moral, physique et scolaire du joueur.
- Participer à l'organisation des transports pour les matchs à l'extérieur.
- S'engager lors des manifestations organisées par le club, afin que les bénéficiaires permettent de maintenir une cotisation raisonnable.
- Honorer dans les délais la cotisation due au club. En cas de non-paiement, le joueur sera suspendu.

FC Vallorbe-Ballaigues, Section Juniors, février 2019

Responsable éthique : Véronique Teuscher 079 441 01 30